

Rendez-vous Collectivités viables 2017

#RDVVCV17



MONTRÉAL DURABLE 2016-2020

Danielle Lussier

Directrice, Bureau du développement durable, Ville de Montréal

Roger Lachance

Directeur, Service de l'environnement, Ville de Montréal

MONTRÉAL DURABLE 2016-2020

Ensemble pour une métropole durable

25 mai 2017

Rendez-vous Collectivités viables

**PLANIFIER UNE CROISSANCE
URBAINE À FAIBLE
IMPACT CLIMATIQUE**



Danielle Lussier, directrice
Bureau du développement durable
Direction générale

Roger Lachance, directeur
Service de l'environnement

Montréal 

PLAN DE LA PRÉSENTATION



Bref portrait de Montréal

Approche montréalaise

1. Montréal durable 2016-2020
2. Développement des connaissances
3. Outils de planification
4. Politiques
5. Programmes
6. Projets d'aménagement
7. Mobilisation

Éléments à retenir

BREF PORTRAIT DE MONTRÉAL



Une île de 498 km² à la confluence du fleuve Saint-Laurent

La métropole et le cœur économique du Québec

La ville francophone la plus peuplée d'Amérique (2 014 221 habitants)

Un centre-ville dynamique et entièrement développé

Un important réseau de transport urbain

Une ville verte avec ses 10 écoterritoires, ses 19 grands parcs et ses aires protégées (6,06 %)

APPROCHE MONTRÉLAISE

Ensemble pour une métropole durable

1.Montréal durable 2016-2020

2.Développement des connaissances

3.Outils de planification

4.Politiques

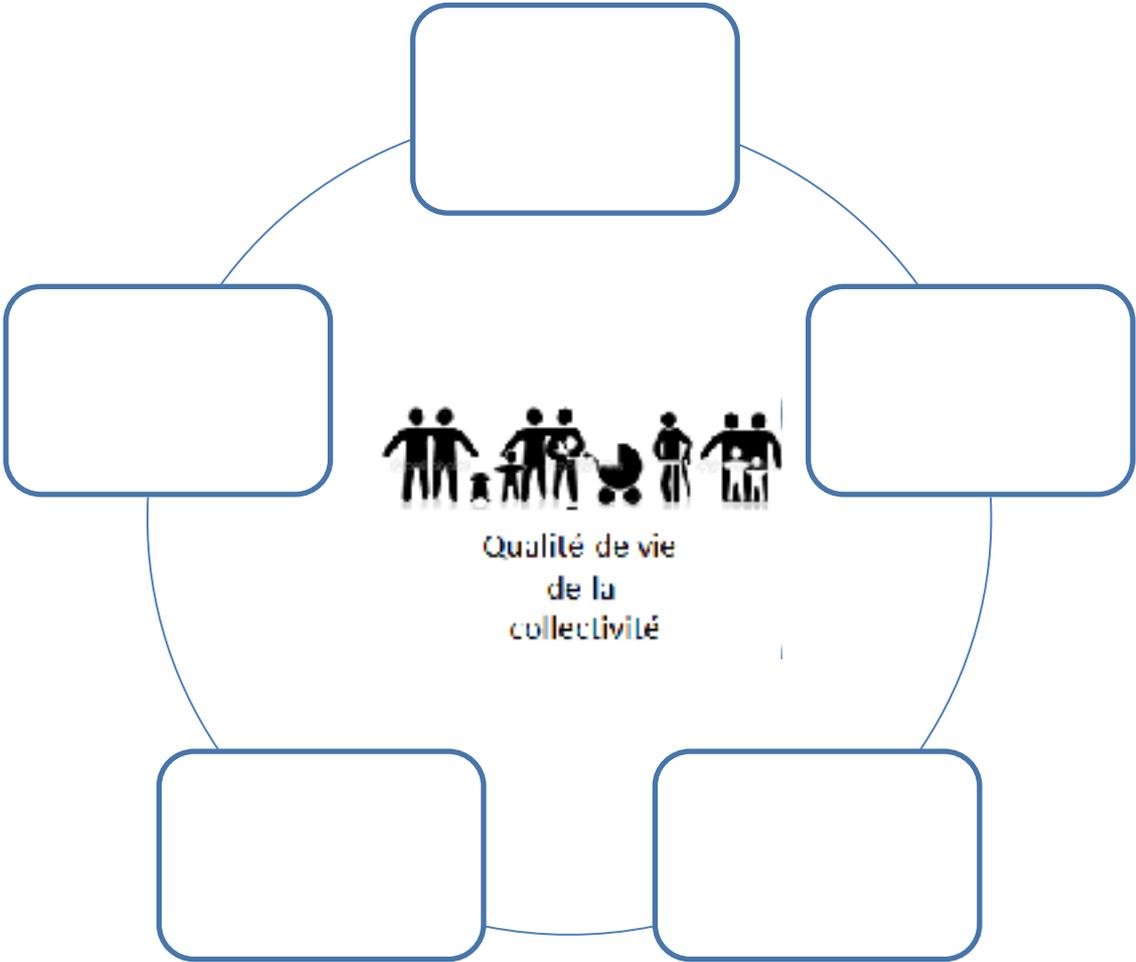
5.Programmes

6.Projets d'aménagement

7.Mobilisation

MONTRÉAL DURABLE 2016-2020

Ensemble pour une métropole durable



MONTRÉAL DURABLE 2016-2020

3 défis



1 **MONTRÉAL SOBRE EN CARBONE**
Réduire de 80 % les GES d'ici 2050
Réduire et s'adapter

2 **MONTRÉAL ÉQUITABLE**
Améliorer l'accès aux services et infrastructures
Inclure et lutter contre les inégalités

3 **MONTRÉAL EXEMPLAIRE**
Adopter des pratiques exemplaires de développement durable
Tracer la voie et mobiliser

MONTRÉAL DURABLE 2016-2020

4 priorités



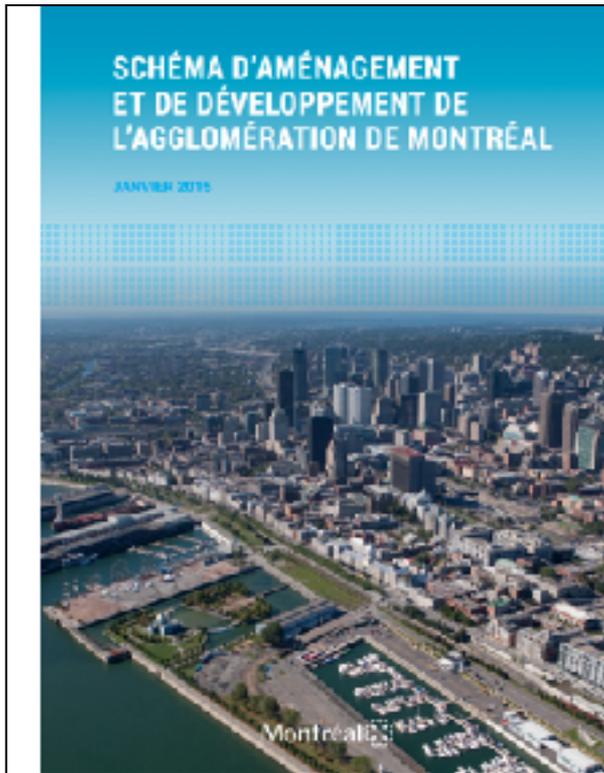
- 1 Réduire les émissions de GES et la dépendance aux énergies fossiles**
- 2 Verdir, augmenter la biodiversité et assurer la pérennité des ressources**
- 3 Assurer l'accès à des quartiers durables, à échelle humaine et en santé**
- 4 Faire la transition vers une économie verte, circulaire et responsable**

MONTRÉAL DURABLE 2016-2020

10 cibles collectives



SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL



Objectifs de densification visant notamment à :

- consolider la compacité urbaine du territoire central de l'agglomération;
- favoriser la croissance résidentielle aux abords des stations de métro et des gares de train.

Règlementation d'urbanisme d'une municipalité ou d'un arrondissement doit intégrer des dispositions concernant :

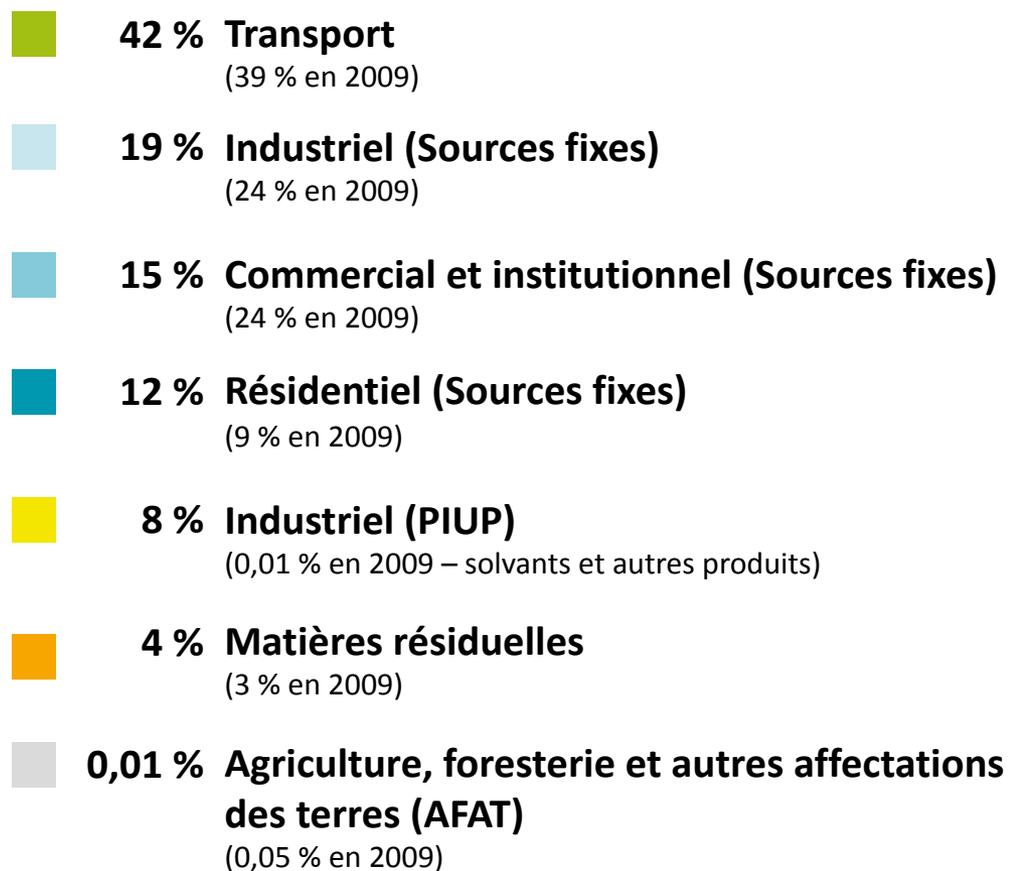
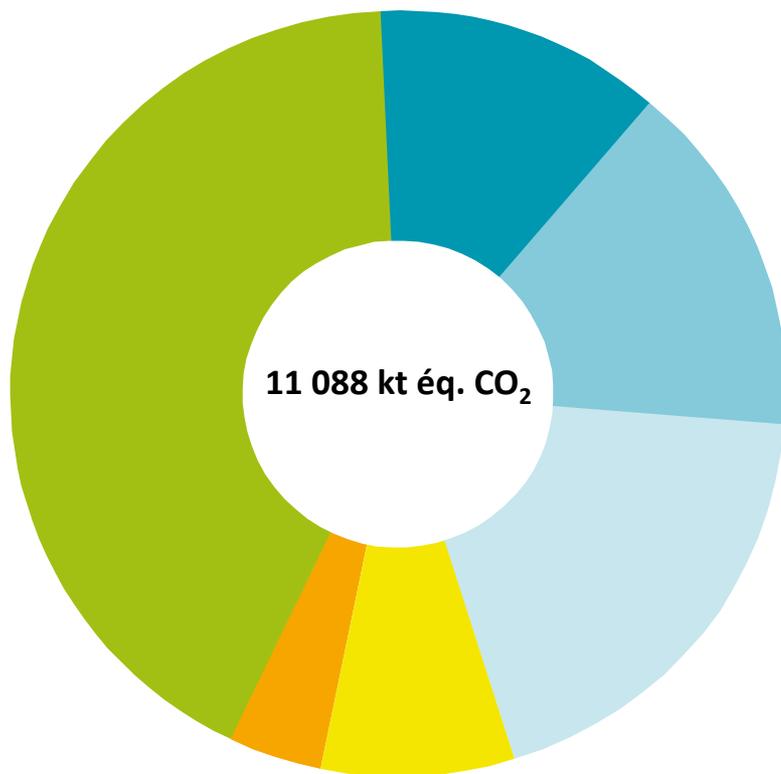
- l'augmentation du verdissement des terrains (ex. % min. de verdissement);
- la réduction de l'imperméabilisation des sols et des effets de chaleur causés par les toits (ex. toits blancs, îlots de verdure, revêtements perméables pour les stationnement);
- la conservation d'un minimum d'arbres sur les terrains faisant l'objet de construction ou d'agrandissement.

Commission du conseil municipal sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs :

- Réglementation et outils municipaux sur le bâtiment durable

DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

Inventaire des émissions de GES de la collectivité (2013)



DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

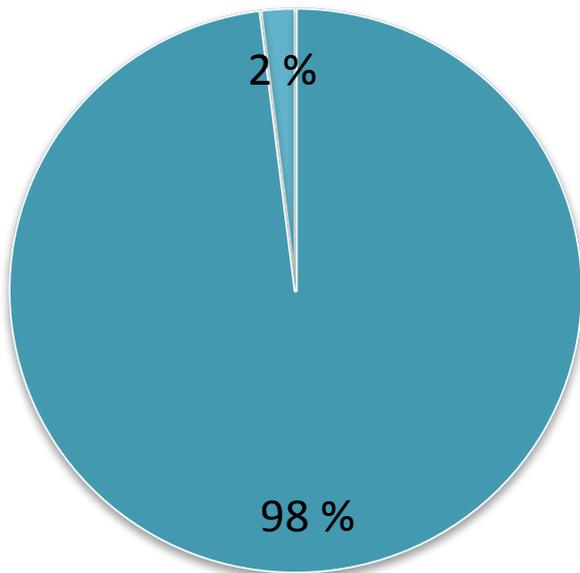
Évolution 1990-2013 : - 25 %

Secteurs d'activité	Émissions de GES (kt éq. CO ₂)		Variation	Évolution 1990-2009* %
	1990	2013	%	
Sources fixes	8 154	5 094	-38	
Résidentiel	2 337	1 275	-45	-40
Commercial et institutionnel	2 319	1 685	-27	+34
Industrie manufacturière et de la construction	1312	997	-24	-7
Industrie énergétique	2171	1123	-48	
Émissions fugitives de pétrole et de gaz naturel	15	13	-14	
Transport	4091	4665	14	
Routier	3 073	3 567	16	+8
Hors-route	10	38	269	-8
Ferroviaire	149	211	42	
Fluvial	365	231	-37	
Aérien	494	617	25	
Matières résiduelles	1957	444	-77	-72
Élimination des déchets	1787	317	-82	
Traitement biologique des déchets solides	-	7	-	
Incinération et combustion à l'air libre des déchets	137	83	-39	
Traitement et rejets des eaux usées	33	37	13	
Procédés industriels et utilisation de produits (PIUP)	583	883	52	
Procédés industriels	171	170	-1	
Utilisation de produits	412	713	73	+26
Agriculture, foresterie et autres affectations des terres (AFAT)	1,5	1,0	-30	+3
Fermentation entérique et gestion de fumier	1,0	0,6	-37	
Gestion des sols agricoles	0,5	0,4	-18	
Chaulage, urée et autres engrais carbonés	0,04	0,04	2	
Total	14 786	11 088	-25	-6

* Certaines différences méthodologiques et de catégorisation prises par le GPC ne permettent aucune comparaison avec les valeurs obtenues dans l'inventaire 2009 qui a été comptabilisé selon les directives du programme du Climat municipalité mise en œuvre par le MDDELCC.

DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

Inventaire des émissions de GES de la collectivité (2013)



- Émissions de GES de la collectivité
- Émissions de GES des activités municipales

Collectivité (98 %)

- Secteur sources fixes
 - Résidentiel
 - Commercial et institutionnel
 - Industriel
 - Émissions fugitives
- Secteur du transport
- Secteur des matières résiduelles
- Secteur industriel et utilisation de produit
- Secteur de l'agriculture

Activités municipales (2 %)

(inventaire corporatif)

- Chauffage et équipement des édifices
- Transport et équipements mobiles
- Éclairage et feux de circulation
- Production et distribution d'eau potable
- Collecte et épuration des eaux usées
- Gaz frigorigènes
- Méthane imbrulé

DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

Inventaire des émissions de GES de la collectivité (2013)

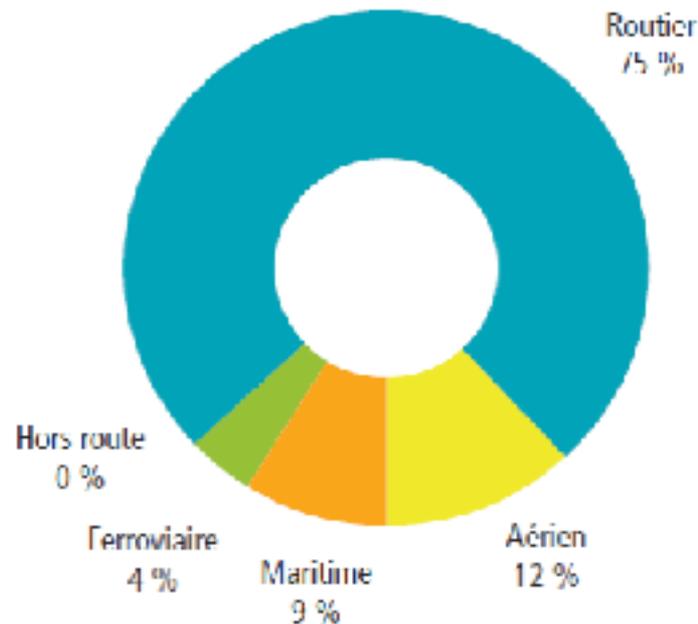
Le transport



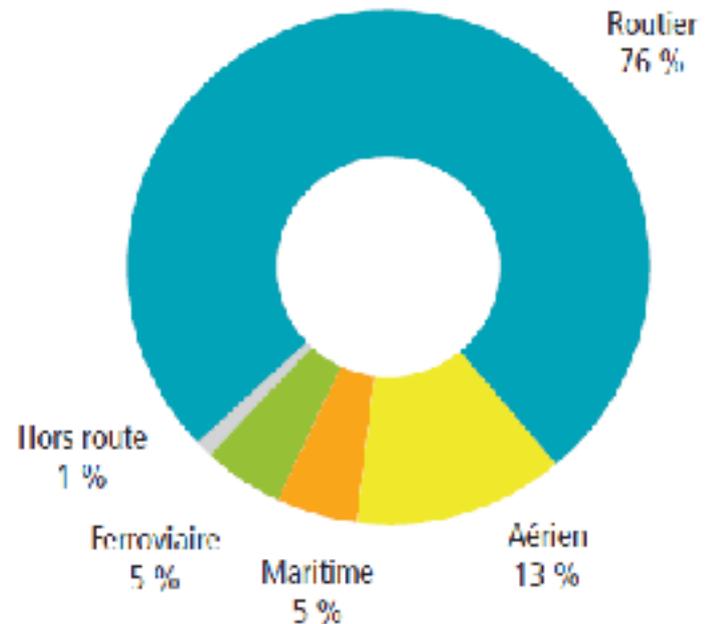
→ Une hausse de **16 %** des émissions de GES des transports routiers : **+ 494 kt**

- Augmentation de 18 % du nombre de véhicules immatriculés
- Augmentation de VUS, camionnettes et fourgonnettes de 167 %

1990



2013



OUTILS DE PLANIFICATION

Plan de réduction des émissions de GES de la collectivité



PISTES DE SOLUTION	RÉDUCTION ANTICIPÉE ¹
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INSTITUTIONNEL	
1. Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments	571
2. Réduire la consommation de mazout	710
3. Encourager l'utilisation d'énergie renouvelable	Non quantifiable
TRANSPORT ROUTIER	
4. Financer adéquatement les projets de réduction des émissions de GES en transport	Non quantifiable
5. Recueillir des données permettant de mieux évaluer les facteurs influençant les émissions de GES en transport et les moyens de les réduire	Non quantifiable
6. Développer le transport en commun	261
7. Optimiser le stationnement	
8. Gérer la demande en transport de façon efficace	176
9. Développer le transport actif	
10. Développer les autres moyens de transport alternatifs à l'automobile (autopartage et taxi)	C**
11. Diminuer les émissions de GES par véhicule	22
12. Faciliter la gouvernance des projets en transport	Non quantifiable
sous-total	1 740
MESURE DÉJÀ ENGAGÉE PAR LA VILLE DE MONTRÉAL OU LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	
MATIÈRES RÉSIDUELLES	
Projet de recyclage des matières organiques municipales triées à la source	23
INDUSTRIEL	
Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (SPEDE)	179
TOTAL	1 942

¹ Réduction anticipée par rapport au cours normal des affaires si les mesures de réduction sont mises en oeuvre d'ici 2020.

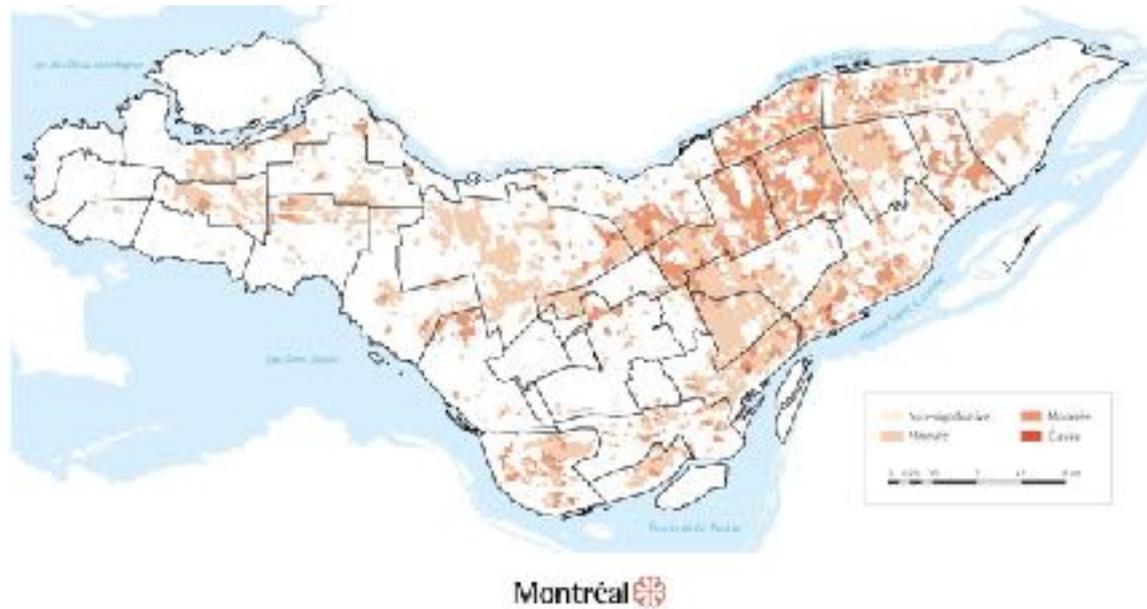
** Aucune réduction supplémentaire attendue. Il s'agit du scénario de référence pour 2020.

OUTILS DE PLANIFICATION

Plan d'adaptation aux changements climatiques

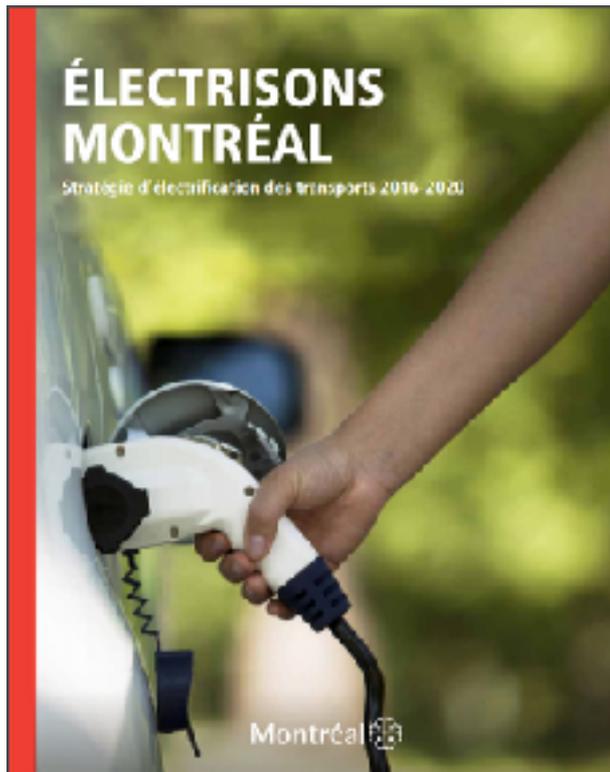


Vulnérabilité aux vagues de chaleur de l'agglomération de Montréal



POLITIQUES

Stratégie d'électrification des transports



Conversion du parc de véhicules municipaux vers des véhicules électriques

- Remplacement de 50 véhicules par année (2016-2020).

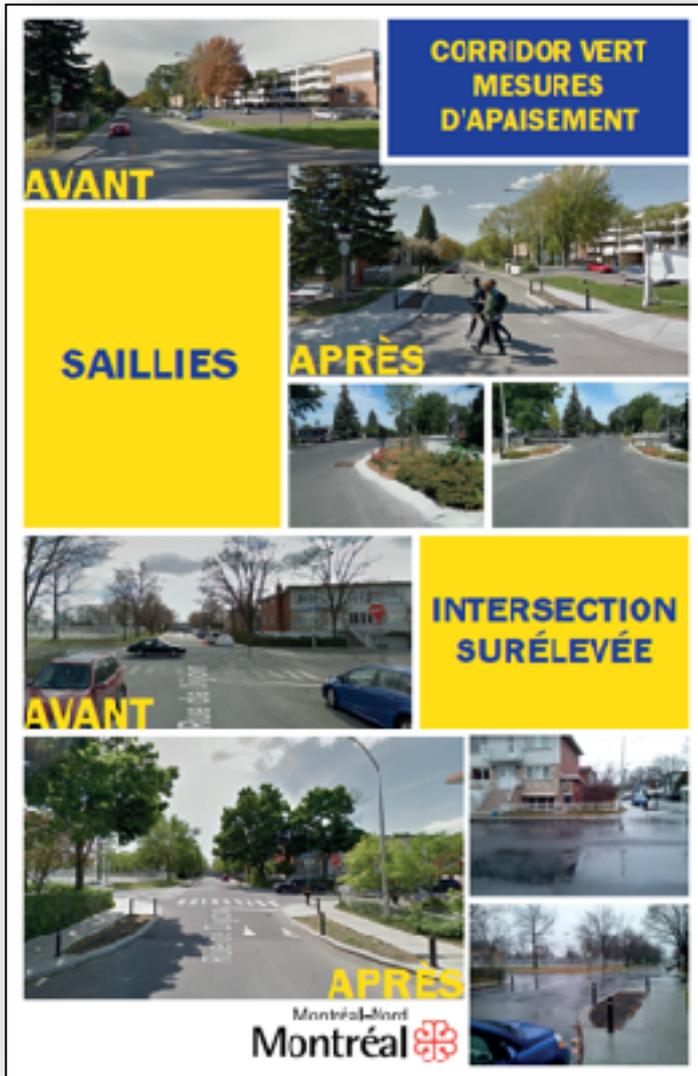
Déploiement d'un réseau de bornes de recharge pour appuyer la conversion du parc automobile montréalais

- Implantation de 1 000 bornes de recharge électrique sur rue sur l'ensemble du territoire de la ville.

Création d'un Institut de l'électrification et des transports intelligents

Développement d'une grappe industrielle des véhicules électriques et intelligents.

PROGRAMMES



Programme Quartier intégré

- Ex. : Projet de corridor vert des 5 écoles

MONTREAL-NORD

22 saillies végétalisées | **6** consultations

1 CORRIDOR VERT (5 écoles)

2 commissions scolaires | **1** rue piétonne

↑ Verdissement | **3** budgets consolidés

Écoliers impliqués | **1** comité de gouvernance

↑ Sécurité | **↑** Décloisonnement des écoles

PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Site Outremont



Réaménagement d'une vaste friche industrielle en nouveau quartier durable intégrant un campus universitaire

Revitalisation des abords du nouveau site aménagé en dynamisant les secteurs d'emplois et bonifiant la qualité de vie des résidents

Investissement municipal de plus de 150 millions de dollars pour la création de nouvelles rues, de parcs et de lieux publics, et la construction d'une cour de services

PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Parc Frédérick-Back & Complexe environnemental de Saint-Michel



MOBILISATION

Montréal durable 2016-2020 : 4 équipes de mobilisation

4 priorités

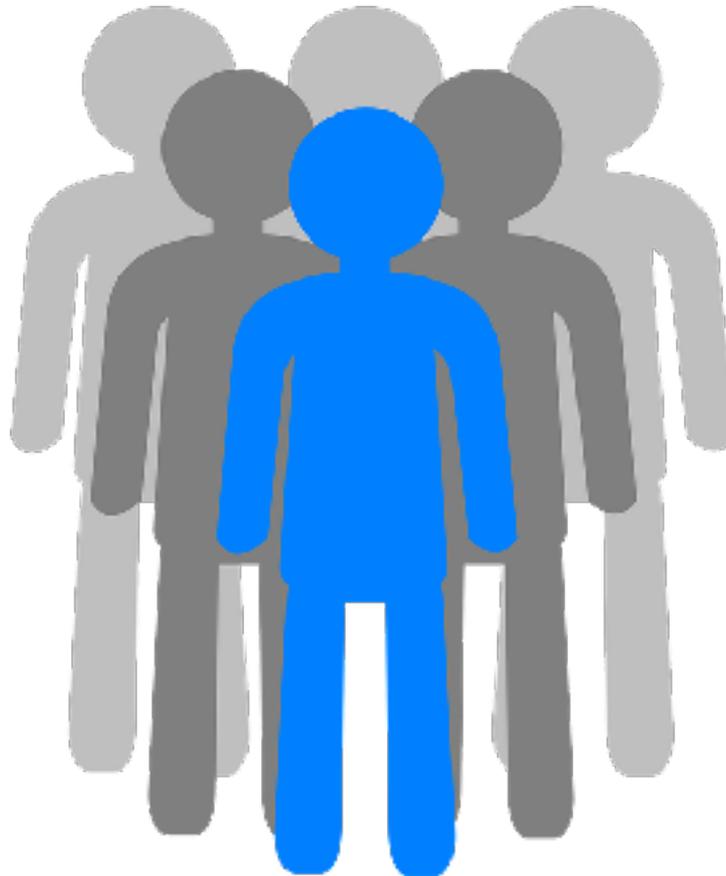
Réduire les émissions de GES et la dépendance aux énergies fossiles

Verdir, augmenter la biodiversité et assurer la pérennité des ressources

Assurer l'accès à des quartiers durables, à échelle humaine et en santé

Faire la transition vers une économie verte, circulaire et responsable

4 équipes



4 projets

Sobre en carbone

Ville verte

Quartiers où il fait bon vivre

Prospère et responsable

MOBILISATION

Montréal durable 2016-2020 : 132 organisations partenaires

Priorité	Réduire les émissions de GES et la dépendance aux énergies fossiles
Action 1	Inclure à Partir de l'optimisation des transports actifs et collectifs pour le déplacement des employés (déplacements résidence-travail et professionnels) en mettant en place des mesures telles que des incitatifs financiers, le remplacement des véhicules pour favoriser les modes de transport actifs, l'usage des transports collectifs ou des services de transport collectif ou actif.
Action 2	Réguler, optimiser et électrifier la flotte de véhicules et installer des bornes de recharge pour les véhicules électriques de l'organisation.
Action 3	Bâtir et/ou rénover les bâtiments de manière durable, en adoptant ou améliorant des critères d'efficacité énergétique, en améliorant l'efficacité énergétique et en éliminant, le cas échéant, le mazout comme source d'énergie.
Priorité	Verdir, augmenter la biodiversité et assurer la pérennité des ressources
Action 4	Protéger et enrichir la faune urbaine et la biodiversité en contribuant à la création d'habitats, en verdisant les murs et les toitures ou en réalisant un aménagement pour la biodiversité sur le site de l'organisation.
Action 5	Exercer une gestion écologique des terrains en participant à des actions d'entretien et de gestion visant à lutter contre des espèces végétales envahissantes, en veillant à ne pas planter d'espèces envahissantes et en les retirant, le cas échéant.
Action 6	Aménager des aires de stationnement durables.
Action 7	Réguler et valoriser les matières résiduelles, notamment en implantant la collecte des matières recyclables, des matières organiques, des appareils électroniques de l'information et de la communication (TIC), des résidus domestiques dangereux (RDD) et autres matières dans les bâtiments et bureaux de l'organisation.
Action 8	Organiser des événements écoresponsables et/ou zero déchet.
Action 9	Diminuer la consommation d'eau potable et gérer les eaux pluviales sur le site de l'organisation, en installant des équipements de plomberie et d'éclairage certifiés WaterSense et des aménagements à faible besoin en eau (xéropaysagisme) et en implantant des infrastructures vertes résilientes ainsi qu'en dirigeant l'eau des gouttières et des toitures pluviales vers des surfaces perméables.



Objectif 2020
500
organisations
partenaires

ÉLÉMENTS À RETENIR

Adopter des orientations visant la réduction des émissions de GES et des cibles spécifiques à cet effet;

Intégrer ces orientations dans les domaines d'intervention pertinents de la municipalité (outils d'urbanisme, programmes, projets d'aménagement, etc.);

Accompagner et mobiliser la société civile (parties prenantes) afin qu'ils deviennent des acteurs de ce changement.

CONGRÈS ICLEI JUIN 2018

« Together Toward Sustainable Cities »



MERCI!

